



# MÉDECINE PALLIATIVE

Diplôme Universitaire - 1 an

## INFORMATIONS

### CALENDRIER



**Octobre 2022 - Juin 2023**

Faculté de Médecine de Lille

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES : Pr Serge BLOND, Pr Nicolas REYNS, Dr Magali PIERRAT

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

*Inscription obligatoire avant le premier cours*

**Pauline GUILBERT**

Département de FMC / DPC  
Faculté de Médecine / Pôle Recherche  
Place de Verdun 59045 Lille Cedex

[pauline.guilbert@univ-lille.fr](mailto:pauline.guilbert@univ-lille.fr)

03.20.62.34.95

**INSCRIPTION**  
[medecine.univ-lille.fr](http://medecine.univ-lille.fr)

## OBJECTIFS

- Sensibilisation à la culture palliative par l'apport de bases théoriques et pratiques
- Introduction à la réflexion éthique autour de problématiques de fin de vie

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Docteurs en Médecine ou en Pharmacie
- Etudiants en Médecine
- Internes après 6 mois minimum de fonctions
- Infirmières, Aides-soignantes, Psychologues, Kinésithérapeutes, Pharmaciens
- Travailleurs sociaux, Bénévoles accompagnants ayant au moins un an d'activité sur le terrain.
- Dans les mêmes conditions de titre et/ou de pratique professionnelle, d'autres candidats mais seulement par dérogation des responsables pédagogiques.

### PRÉ-INSCRIPTION

CV + lettre de motivation à adresser à

**Corine DHAYNAUT**

Secrétariat clinique de médecine palliative

ICP

CHU de Lille 59000 LILLE

[corinne.dhaynaut@chru-lille.fr](mailto:corinne.dhaynaut@chru-lille.fr)

03.20.44.46.52

## ORGANISATION & EXAMEN



### 105 HEURES DE FORMATION

- 1 jeudi / mois d'octobre à juin

### VALIDATION

- Assiduité aux cours et aux ateliers, travail personnel
- Examen écrit anonyme de 2 heures comportant un cas clinique et une question rédactionnelle

La validation du DU est conditionnée par :

- Validation du stage : il est tenu compte de l'évaluation du responsable du stage et d'un mémoire de fin d'année avec une partie descriptive du stage et une partie réflexive, comptant pour 30 % de la note, à remettre au plus tard en juillet.

Étudiant

**420 €**

Tarif individuel

**685 €**

Prise en charge  
employeur

**1200 €**